

N° 40 - Décembre 2015

Le Petit Chapelois

40^e numéro





Sommaire

Billet du syndic	2	Eau potable, Sentier des Fées	22 - 23
Tractanda, assemblée	3	Infos communales et mutations	24 - 25
Jeunesse Chapelle-Gillarens, théâtre	4-5	Fée Fuchia	26 -27
Evacuation et épuration des eaux	6 - 7	Ski-Club de Rue	28
Pro Senectute	8	CSPI Glâne-Sud	29 - 31
Marche le CHUV- le Moléson	9 - 15	Vœux du Conseil communal	32
Budget 2016	16 - 17	Durant toute l'année ce courriel est à votre disposition pour vos textes et photos: petitchapelois@bluewin.ch	
Commentaires du budget	18	MERCI à toutes les personnes qui ont apporté leur précieuse collaboration à l'élaboration de ce numéro 40!	
Boursier communal, 40 ans	19		
Les drôles de dames, Choeur mixte	20		
Passepartout de la Glâne	21		

Billet du syndic

Nous voici presque au terme de cette législature, en effet en date du 28 février 2016 (dépôt des listes au 18 janvier 2016) toutes les autorités communales de notre canton devront passer par les urnes.

Le travail d'un conseil devient toujours plus complexe, avec, de manière générale une diminution des compétences des communes et des cantons. On en veut pour preuve l'application de la nouvelle LAT (Loi sur l'Aménagement du Territoire), qui limite grandement la marge de manœuvre d'une commune dans l'élaboration de son PAL (Plan d'Aménagement Local).

Mais l'enthousiasme est là et comme vous l'avez peut-être déjà découvert dans la presse, l'ensemble du conseil de Chapelle est prêt à se remettre à votre disposition pour un nouveau mandat.

La bonne nouvelle de cette fin d'année est que nous allons enfin voir de l'eau couler dans notre fontaine communale, ceci grâce aux très bonnes relations, que nous pouvons entretenir avec la Paroisse de Chapelle-Gillarens.

Gracieusement mis à disposition, le trop-plein de la source de la cure, va pouvoir se déverser dans notre bassin dès cette fin d'année ou en cas de gel à l'arrivée du printemps! Un beau cadeau de Noël!

Ces fêtes de fin d'année approchant à grands pas, nous souhaitons que vos rêves les plus fous se réalisent, ainsi que nos meilleurs vœux pour 2016!

Je souhaite également remercier mes collègues du Conseil pour la qualité de leur engagement tout au long cette législature, ainsi que le boursier, le secrétaire et tous les collaborateurs(trices) qui assument leurs tâches avec ferveur et compétence pour le bien de notre commune.

Claude Gremaud



Les citoyennes et citoyens
de Chapelle (Glâne) sont convoqués en

assemblée communale

le lundi 14 décembre 2015 à 20 h 15
à la salle communale

Tractanda:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 11 mai 2015
Il ne sera pas lu, il est à disposition sur «Chapelle.ch» et au secrétariat communal.
2. Budget 2016, fonctionnement
3. a) Rapport de la commission financière
b) approbation du budget de fonctionnement
4. Budget 2016, investissements
5. a) Rapport de la commission financière
b) approbation du budget des investissements
6. Cession d'un tronçon de route à la paroisse
art. 340 RF Chapelle (Glâne)
7. Modification du règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux art. 39.
La modification porte uniquement sur l'article 39, approbation
8. Divers

Le conseil communal

Jeunesse de Chapelle-Gillarens

Maman
y a Papa qui
bouge encore !



Nos vives félicitations à la Jeunesse de Chapelle-Gillarens pour cette magnifique pièce de théâtre! Jouée avec beaucoup de fraîcheur et de qualité, le succès a été au rendez-vous. Un tout grand «Bravo» à tous les acteurs pour le magnifique travail effectué et un tonnerre d'applaudissements aux deux metteurs en scène qui se sont succédé, Aurélie Menoud et Emmanuel Gremaud.

Voici quelques délicieux instants choisis pour éveiller les souvenirs...





●●● L'évacuation et l'épuration des eaux ●●●

Règlement relatif

Suite à l'envoi de la facture annuelle pour la taxe de base et la taxe d'exploitation, nous constatons qu'il est important d'apporter quelques précisions et éclaircissements.

Avec la politique du Pollueur - Payeur, que notre pays exige maintenant depuis quelques années, la loi nous oblige d'appliquer un règlement permettant l'équilibre financier entre les dépenses et les recettes pour ces postes. Notre règlement a été adopté lors de l'assemblée du 15 décembre 2014.



Les autres communes de notre canton ont dû faire le pas en ce sens avec la même répercussion désagréable pour les citoyens.

Pour arriver à cet équilibre, en étant équitable avec les diverses situations des propriétaires, nous avons comme outils: la **Taxe de Base** et de la **Taxe d'exploitation**.

Taxe de base

Elle est perçue auprès des propriétaires de bien-fonds en zone à bâtir, **raccordés ou raccordables** aux installations publiques d'évacuation et d'épuration des eaux et des **biens-fonds construits hors de la zone à bâtir, mais raccordés aux installations d'évacuation et d'épuration des eaux**.

Taxe d'exploitation

Elle est perçue auprès des propriétaires de bien-fonds raccordés aux installations publiques d'évacuation et d'épuration des eaux.

Tableau explicatif des taxes annuelles qui vous sont facturées:

Propriétaire de bien-fonds		Taxe de base	Taxe d'exploitation
En zone à bâtir	Raccordé ou raccordable	OUI	OUI
	Non raccordé	OUI	NON
Hors zone à bâtir	Raccordé aux eaux usées et eaux pluviales	OUI	OUI
	Raccordé uniquement aux eaux pluviales	OUI	NON
	Non raccordé, ni eaux usées ni eaux pluviales	NON	NON



Exemple de calcul selon le nouveau règlement:

Pour la facturation: taxe de base

Taxe de CHF 0.70 par m² de surface de la parcelle multipliée par l'Indice Brut d'Utilisation du Sol (*IBUS*) fixé pour la zone à bâtir considérée.

$$\text{Taxe de base, selon surface de la parcelle en m}^2 \\ 1'000 \text{ m}^2 \times \text{IBUS de } 0.6 = 600 \text{ m}^2 \times \text{CHF } 0.70 = \text{CHF } 420.00$$

Qu'est-ce que l'Indice Brut d'Utilisation au Sol – IBUS ?

L'*IBUS* a pour but de mesurer l'intensité de l'utilisation du sol. Cet indice indique le rapport entre la somme de toutes les surfaces de plancher (calculées selon la norme SIA 416) des bâtiments principaux et des dépendances et la surface de terrain déterminante. Selon l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la terminologie dans le domaine des constructions, l'*IBUS* remplace l'ancien Indice d'Utilisation au Sol, IUS.

Pour connaître l'*IBUS* d'une zone, il faut consulter la table de conversion de l'Accord intercantonal.

Pour la facturation : taxe d'exploitation

La taxe d'exploitation est perçue par m³ du volume d'eau consommée, selon le relevé du compteur.

Pour les constructions agricoles, seule est prise en considération la consommation d'eau de la partie habitation.

$$\text{Taxe d'exploitation selon consommation d'eau} \\ 100 \text{ m}^3 \text{ à CHF } 1.30 = \text{CHF } 130.00$$

En l'absence d'un compteur

Dans les cas d'approvisionnement en eau par une source privée, ou en l'absence d'un compteur, la taxe est déterminée sur une base estimative (situation équivalente). Le conseil communal procède à cette estimation. En cas de contestation, il peut exiger un comptage hydraulique aux frais de l'utilisateur.

Depuis 1997 la commune de Chapelle applique cette règle :

- de 1 à 2 habitants par logement, estimation forfaitaire de 120 m³.
- pour chaque résidant supplémentaire, nous ajoutons 60 m³.
- Exemple: pour une famille de 3 personnes = 180 m³.

Nous espérons ainsi avoir pu répondre à vos légitimes interrogations et sachez que **le règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux** est disponible sur notre site internet: www.chapelle.ch.



Petit rappel

Les propriétaires raccordés au réseau d'eau de l'AVGG sont priés de signaler leurs vannes d'entrées par une balise afin de permettre une intervention rapide en cas de besoin!



Nous avons déménagé!
Vous nous trouverez au Passage du Cardinal 18 à Fribourg



12^e Service de déclaration d'impôts

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt?
Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction?

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée!

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Pour qui? Personnes âgées de 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg
Où? Visites à domicile ou au Pensionnat St. Charles, rue du Château 126, Romont
Quand? Du 25 janvier 2016 au 28 mars 2016
Frais? Fr. 50.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg, Tél. 026 347 12 40
Heures d'ouverture 8.00-11.30 / 13.30-17.00



26 décembre 2010, R. Crousaz



De tout cœur, MERCI!

Grâce à votre engagement et à votre soutien, la marche de solidarité du CHUV au Moléson a été un véritable succès. En tant que marcheur émérite ou bénévole dévoué, vous avez porté ce projet jusqu'à la réussite dans un véritable état d'esprit de solidarité. Quelle joie de se sentir soutenu et appuyé par toute une région! Sans vous, rien de tout ceci n'aurait été possible et nous tenons sincèrement à vous remercier.

L'objectif de cette marche était de confronter les marcheurs aux difficultés vécues par les familles dont un enfant est atteint du cancer et de transmettre un petit message d'espoir à toutes celles et ceux qui combattent cette maladie avec beaucoup de courage!. Le personnel soignant et les familles en traitement au CHUV nous ont accompagnés en signant le drapeau de la marche et en réalisant des dessins qui ont été transportés à l'arrivée à Plan-Francey.

Voici quelques moments-clés de cette formidable aventure...

Minuit... Le Moléson est illuminé...

Après un accueil plein d'émotion au CHUV organisé par l'ARFEC et la JCE de Lausanne, nous participons à un départ tout en lumière sous les vésuves.

M. Alain Chollet d'Aran-Villette nous tend les bras pour un premier ravitaillement dans les vignes illuminées. Dans la magie de la nuit, un air de saxophone apporte ses notes d'encouragement et fait vibrer notre sensibilité.



La montée de la Tour de Gourze a été un moment éprouvant mais porté par les notes musicales de la fanfare de Forel, nous sommes arrivés au sommet. Les lacets du sentier diffusaient un petit air de patrouille des glaciers avec les lampes frontales des participants. Merci pour cet accueil chaleureux et pour ce délicieux moment de partage.

L'instant magique fut certainement l'accueil des tambours en pleine forêt entre le Lac de Bret et Les Tavernes. Beaucoup de marcheurs ont cité ce moment comme inoubliable et le chef des tambours nous a transmis que ce fut un grand moment d'échange et d'émotion.

Le ravitaillement aux Tavernes a été tout simplement délicieux. L'accueil dans la ferme rénovée a permis de combler le manque de sommeil dans les heures difficiles du petit matin.

Fidèles au poste, le PC de commandement, les samaritains et la Protection Civile ont veillé sur la marche tels des anges gardiens. Quant aux ravitaillements-buffets agrémentés par l'équipe de tonton Jean, ils resteront longtemps dans toutes les mémoires.

La montée sur Serix, puis la traversée de la forêt de l'Erberey et nous voici à la cabane de Chesalles où un ravitaillement avec spécialités de fromages nous a été servi.



Entre jour et nuit, l'église illuminée de Saint-Martin nous invite au prochain ravitaillement, il est 7 heures...

Un petit déjeuner campagnard concocté par le chœur mixte de Chapelle-Gillarens et une ambiance chaleureuse ont été les ingrédients clés pour requinquer les marcheurs engourdis par la nuit blanche. De beaux moments d'amitié se créent avec les participants du 3e parcours qui partent de Saint-Martin. Le coup d'envoi est donné par Jean-Marc Richard et Charlotte à 8 h pour débiter la montée vers le Moléson.

Après un passage dans les pâturages de Progens, un magnifique air de musique vient à nos oreilles et annonce le prochain ravitaillement. La Frénégonde met une ambiance du tonnerre et l'accueil de Semsales est tout simplement incroyable! Un brunch est proposé au public et un lâcher de ballons vient clôturer en beauté cette matinée de solidarité.

Au son des sonneurs de cloches, la montée sous la chapelle du Niremout s'avère toujours aussi exigeante, mais l'entraide et l'amitié qui règnent entre les participants permettent à chacun d'atteindre le sommet pour profiter de l'apéritif organisé par les Valaisans. La pluie et le vent s'entremêlent pour créer une ambiance «grand Nord» mais les «isostars à base de raisin» proposés ajoutent un peu de baume au cœur avant la descente sur Rathvel.

L'accueil de Rathvel a été magistral. Grâce au Rotary Club de Châtel-St-Denis et à une commission ad hoc emmenée par Claude Gremaud, une cantine chauffée





attendait tous les marcheurs pour une délicieuse soupe de chalet. Un tout grand Merci pour tout le travail effectué et pour avoir géré de main de maître une étape capitale de ce défi. Un air de fanfare, le clow Gabidou et «l'art-mailli» ont proposé de sympathiques animations pour développer un véritable esprit de fête. A 12 h 45, le Moléson est dégagé et nous attaquons «LA MONTÉE»...

Un petit air de schwytzoise dans la forêt de Rathvel et nous voici au col de Villard. Avec courage et détermination, les marcheurs s'engagent dans la difficile montée de Tremetta avant de parcourir la crête. La silhouette des marcheurs qui se suivaient en file indienne était tout simplement magique! Une image symbolique en adéquation avec les petits marcheurs de couleur bleue représentés sur l'affiche du projet!

Le ravitaillement du sommet n'a été qu'un pur moment de bonheur et énormément d'émotion. Le ravitaillement préparé par Jacky et son équipe était grandiose. La magie du moment a laissé la place aux larmes de bonheur et à une très grande émotion. A 15 h 40 Martin le guide «Saint-Bernard» est arrivé avec les derniers marcheurs et nous avons attaqué la descente en direction de Plan-Francey avec la colonne de secours qui a fait un travail admirable pour gérer la sécurité du Moléson.

L'arrivée des deux parcours à Plan-Francey est inoubliable! L'accueil des familles de l'ARFEC, un air d'accordéon, les cors des alpes, les jeux pour les enfants et un magnifique lâcher de ballons se sont unis pour diffuser un véritable message d'espoir!



Le ballon le plus voyageur est parvenu à Curino dans le Piémont italien.

La descente en funiculaire organisée par l'office du Tourisme de Moléson et le retour en bus ont représenté quelques moments de calme avant la partie officielle et l'apéritif de Saint-Martin.

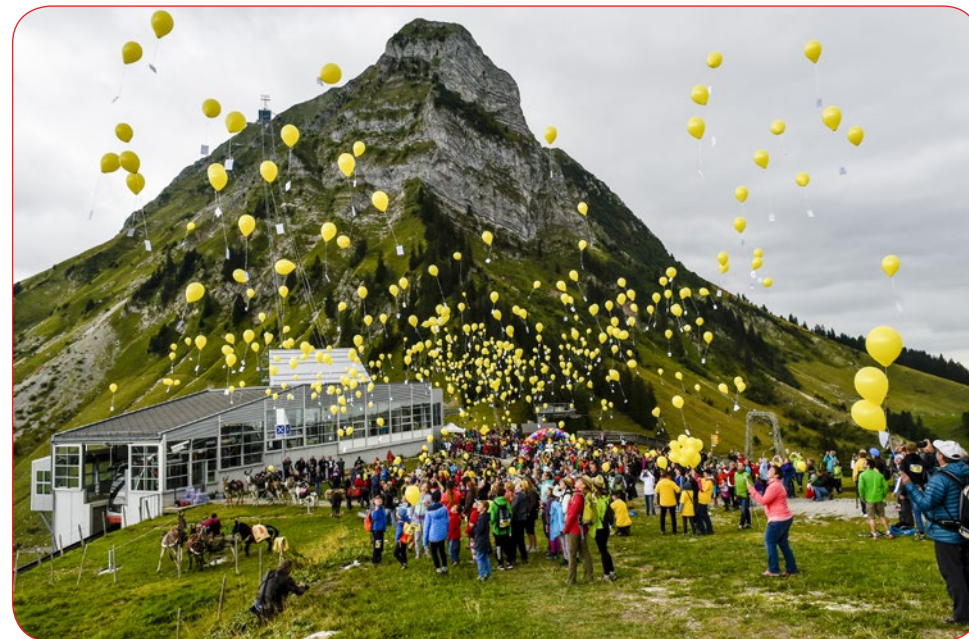
La cantine orchestrée par les bénévoles de la Vallée du Trient a vibré toute la soirée. Quant au repas de soutien, organisé à la salle magnifiquement décorée par l'équipe de Marie-José et Patrice, il a réussi le pari de rassembler les marcheurs et amateurs du repas de bûnichon. Merci à toute l'équipe du service ainsi qu'à Renée et Walter Brenci. L'animation assurée par Jean-Charles Simon et Patrick Lapp s'est jumelée à la musique de «Monique et Joseph» et de DJ Dolly.

Merci aux entités qui ont participé à l'action «Septembre en Or» et à la Commune de Saint-Martin qui a donné les clés du village à Stéphane pour la durée du week-end.

Sans vous, rien de tout ceci n'aurait été possible! Vous avez porté ce projet dans une dimension surhumaine et vous avez démontré ce que veut vraiment dire le mot solidarité! Grâce à vous, nous aurons le très grand plaisir de remettre tout le bénéfice de la manifestation le dimanche 13 décembre à 15 h au Noël des familles de l'ARFEC à la salle polyvalente de Saint-Martin.

Du fond du cœur et avec beaucoup d'émotion, sincèrement Merci.

Pour le comité d'organisation, Christian Crausaz



**Commune de Chapelle (Glâne)****Budget 2016****FONCTIONNEMENT**

	Budget 2015		Budget 2016	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration	74'500	600	79'000	530
1 Ordre public	15'690	10'700	17'050	10'825
2 Enseignement et formation	331'950	30'390	338'700	35'840
3 Culte, culture et loisirs	17'260		23'500	
4 Santé	90'020	2'000	93'520	2'500
5 Affaires sociales	106'900		106'400	
6 Transports et communication	35'300		36'800	
7 Protection et aménagement du territoire	82'600	72'250	94'935	85'265
8 Economie	1'000		1'050	
9 Finances et impôts	51'700	660'390	61'400	722'490
Total fonctionnement	806'920	776'330	852'355	857'450
Résultat	Déficit -->	-30'590	5'095	<-- Excédent

INVESTISSEMENTS

3i Culte, culture et loisirs		50'000		
6i Transports et communications	60'000		8'700	
7i Protection et aménagement de l'environnement	28'000	46'600	433'000	48'800
9i Finances et impôts	25'000			
Total investissements	113'000	96'600	441'700	48'800
Total net	16'400		392'900	

●●● Commentaires relatifs au Budget 2016 ●●●

1) Fonctionnement

Les charges du budget 2016 s'élèvent à CHF 852'355.- et les produits à CHF 857'450.-. Le budget 2016 est juste équilibré et présente donc un léger excédent de CHF 5'095.-. Les produits dépassent les charges de 0.6%. Par rapport au budget 2015, les charges augmentent de 6% et les produits de 10%.

2) Investissements

Voici le détail des charges prévues pour les investissements :

Transport et communication

- Changement des lampadaires publics CHF 8'700.-

Protection et aménagement de l'environnement

- Réfection du collecteur du secteur Crêt d'Illens-Maflon CHF 390'000.-
- Fin du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) CHF 26'000.-
- Plan d'aménagement local (PAL) - (report de 2015) CHF 28'000.-

Quant aux recettes d'investissement, elles se composent de l'encaissement des taxes de base pour l'épuration des eaux pour CHF 47'000.- et des taxes de raccordement pour CHF 1'800.-.

Benoît Curty

Sapins de Noël

Comme chaque année, des sapins de Noël seront à disposition chez notre forestier communal, Monsieur Fernand Crausaz. Merci de le contacter directement dès la mi-décembre, au 021 907 74 68. Un petit geste serait le bienvenu.



Le conseil communal

●●● Sté de tir, Porsel, Tir aux flocons ●●●



L'automne magnifiquement coloré étant déjà bien avancé, il est temps pour nous de penser à l'organisation de notre prochain Tir aux Flocons au stand de tir de Porsel.

Cette année, il aura lieu le

Samedi 19 décembre de 9h30 à 16h30 non stop

C'est avec un immense plaisir que nous vous invitons à venir nous rendre visite au stand de tir de Porsel pour tirer sur le visuel « flocon », manger une bonne fondue ou simplement partager une tasse de vin chaud « maison ».

N'hésitez pas à venir faire un petit tour du côté de Porsel pour cette journée qui se veut festive et décontractée.

Société de tir de Porsel

●●● Boursier communal - 40 ans ●●●



Gabriel Dorthe reçoit une poya en signe de reconnaissance pour ses 40 années de boursier

Cette année nous avons eu l'occasion de présenter notre reconnaissance à Gaby Dorthe pour ses 40 ans d'activité en tant que boursier communal.

Le grand livre des comptes, la première calculette, puis différents programmes informatiques; les outils de travail ont varié, la capacité d'adaptation et l'efficacité de Gaby sont restées.

Les courriers envoyés par le boursier communal font rarement plaisir aux destinataires, mais ce travail contribue grandement à la bonne marche de la commune. L'efficacité et la fidèle collaboration de Gaby sont très précieuses pour le conseil communal.

Nous réitérons nos remerciements à Gaby et lui souhaitons ainsi qu'à sa famille de très belles années à Chapelle et beaucoup de satisfaction dans son activité.

Le conseil communal



Promasens 2017 | 4-5-6-7 mai | 58^{ème} giron des musiques de la Glâne

En vue de la Fête des Musiques Glânoise en 2017 qu'organise la Fanfare Paroissiale de Promasens, **nous recherchons des locaux**, hangars, granges, pour la construction des chars du cortège.

Veuillez prendre contact avec M. Patrick Cottet, responsable du cortège, au 077 422 18 07. Merci d'avance!



Les Drôles de Dames de Chapelle - Gillarens

PROGRAMME DE LA SAISON 2015-2016

Dimanche 13.12.15	Noël des Aînés
Jeudi 21.01.16	Déco florale
Lundi 15.02.16	Visite de l'armoire à brume à Servion
Mercredi 16.03.16	Teinture des œufs
Samedi 19.03.16	Course aux œufs
Samedi 23 et dimanche 24.04.16	LOTO
Vendredi 13.05.16	Visite du centre de tri à Eclépens

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne année 2016!



Concerts des 27 et 28 février 2016

Un événement à ne pas manquer !

Accompagné par un petit groupe d'enfants de la région formé pour l'occasion, de Matthias Pauli (guitariste professionnel) et de Dominique Pasquier (conteur) le chœur mixte vous fera rêver de Carnaval, de printemps et d'amour en l'instant d'un concert.

Eglise de Chapelle, le samedi 27 à 20 h et le dimanche 28 février à 17 h.

A noter encore : notre loto des 23 et 24 janvier 2016 à Promasens



Rapport de gestion 2014 du PassePartout de la Glâne



Buts de la Fondation :

créer, développer, gérer et soutenir un service de transport pour les personnes ne pouvant utiliser les transports publics en raison de problèmes de mobilité.

Activités dans le canton

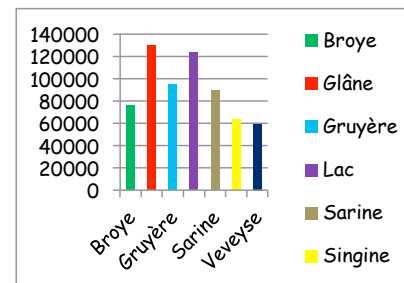
Chaque district dispose d'un service PassePartout qui gère les réservations des courses, le planning des chauffeurs, l'entretien des véhicules et bien évidemment les transports ainsi que la facturation qui en découle.

En 2014, les 14 véhicules du PassePartout ont parcouru 637'523 km, ont effectué pas moins de 31'206 courses. 270 conducteurs bénévoles assurent ces services.

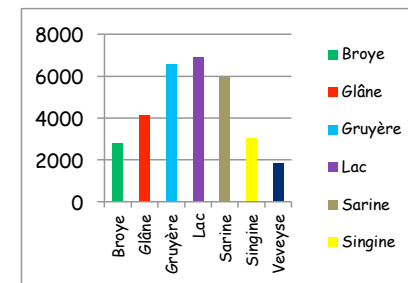
Activités dans notre district

Le PPG possède 2 véhicules qui ont parcouru 130'204 km, effectué 4'112 grâce aux 24 chauffeurs bénévoles. En kilométrage, nous dépassons largement tous les autres districts.

Kilomètres parcourus



Courses effectuées



Responsables :

Président : Alexis Carrel – CP 3 – 1684 Mézières - 079 366 82 25 - alexis.carrel@bluewin.ch
 Vice-présidente : Jeannette Bugnon
 Secrétaire : Marie-Eve Gaillard
 Caissier : Jean-Marc Mauron
 Resp. planning : Jeannelyse Crausaz
 Resp. véhicules : Jean-Paul Conus
 Resp. réservations : Cyntia Senn

Les chauffeurs :

NOUS RECHERCHONS DES NOUVEAUX CHAUFFEURS TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Pour devenir chauffeur bénévole, vous devez avoir un permis depuis 3 ans et ne pas avoir de problème d'alcool ou de drogue.

- Vous vous engagez pour le nombre de journées que vous décidez.

- Vous recevez une formation pour l'utilisation des véhicules et surtout pour la fixation des chaises dans le véhicule. -

Vous pouvez venir faire une ou plusieurs journées d'essai avec un chauffeur pour voir si le job vous convient.

Réservations : Les réservations peuvent se faire tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 au N° tél. 026 656 10 33.

Tarifs : Fr. 0.60 le km effectif et Fr. 2.- de prise en charge.

Financement : Nous recevons une subvention de l'Etat et de la Loterie Romande lors de l'achat d'un véhicule. Pour le reste, nous vivons grâce à des dons ou des quêtes, etc...

Compte bancaire : Banque Valiant AG – 3001 Berne – CH05 0630 0016 3233 1620 2 - Compte 30-38112-0
Adresse officielle : PassePartout de la Glâne – Case postale 111 – 1680 Romont



Aux communes membres de l'AVGG

Châtel-St-Denis, le 30 mars 2015

Informations relatives à la qualité de l'eau

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance du Département fédéral de l'intérieur (DFI) sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale du 23 novembre 2005 :

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau ».

Nous vous communiquons dès lors les informations suivantes :

Consommation : 1'008'495 m³/an correspond à 2'763 m³/jour

Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	La dureté totale de l'eau est d'environ 24° F; cette dureté est fonction de la nature chimique du sous-sol.
PH :	7.5
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est de 3 mg/l. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l.
Provenance de l'eau :	Charmey : « Pont du Roc » (eau de nappe) Grandvillard : (eau de nappe) Remaufens : « source Mology »
Traitement de l'eau :	Grandvillard & Remaufens : ultraviolet Charmey : aucun



SENTIER DES FÉES



Travaux de maintenance

Cette année, le chef des lutins a organisé un immense tas de copeaux et un nouveau tracé du sentier pour éviter la boue. C'est dans la bonne humeur que le groupe des fées s'est rencontré pour réaliser les travaux. Suivi d'un apéro et d'un excellent pique-nique.

Les fées remercient tous les participants. Un grand merci à Fernand et Roland Crausaz pour leur aide précieuse à l'entretien du sentier tout au long de l'année.



Passeport vacances 17 août 2015

Sur le sentier des fées, 12 enfants ont eu le plaisir de passer une superbe journée avec les fées. Dans la forêt, ils ont rencontré la reine des fées. Elle leur a raconté, devinez quoi ? Une histoire de fées. Après un savoureux pique-nique à la cabane de l'Ivoué, les enfants ont construit un magnifique jardin pour que les fées puissent danser, se reposer et passer l'hiver au chaud.

Les fées





Infos - Annonces

Plan d'aménagement local PAL

Réservez déjà la date du lundi 22 février 2016, 20 h pour la présentation du PAL avant sa mise à l'enquête. La date vous sera confirmée par invitation.

Commission d'aménagement du territoire CAT et le conseil communal

A donner

La commune offre des anciens containers à verres.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de M. Eric Monney au 079 560 93 91



A donner

La commune offre un panier de basket.

Le premier citoyen intéressé recevra l'objet.

Renseignements auprès de M. Claude Gremaud au 079 283 95 88



Ordures ménagères

Attention!

Ne déposez pas vos sacs d'ordures le mardi 8 décembre 2015, jour de l'Immaculée Conception!

Le ramassage des sacs aura lieu le **jeudi 10 décembre 2015**.

Déchèterie d'Oron



Nous vous informons que la déchèterie d'Oron-la-Ville sera fermée:

les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016

En dehors de ces dates, l'horaire reste inchangé.

Commune d'Oron



Mutations 2014 - 2015

Arrivées entre le 1^{er} novembre 2014 et le 1^{er} novembre 2015

Nom	Prénom
Boog	Sarah
Bousserghine	Nejib
Chelin	Pierrick
Dessauges Wannaz	Isabelle
Grand	Jean-Claude
Grand	Colette
Müller	Alain
Müller	Gladys
Perroud	René
Perroud	Magali
Perroud	Jérémy
Sandau	Zadie

Départs entre 1^{er} novembre 2014 et le 1^{er} novembre 2015

Auguet	Loïc
Augusto Sobral	Fernando
Brun	François
Brun-Sullo	Gianna
Bühlmann	Carole
Chassot	Emeline
Chassot	Louis
Chassot	Delphine
Constantin	Josiane
Dorthe	Olivier
Froidevaux	Eveline
Hide Secker	Sofia

Maurenbrecher	Annick
Moncalvo	Maud
Moncalvo	Pierre
Volet	Grégory

Nombre d'habitants

1^{er} novembre 2015 260

Nombre d'électeurs 183

Naissances entre le 1^{er} novembre 2014 et le 1^{er} novembre 2015

Menoud	Anaël	07.12.2014
Fülleman	Adèle	26.03.2015
Braillard	Timothé	17.07.2015
Hiboux	Zoé	27.10.2015

Toutes nos félicitations aux parents!

Décès entre le 1^{er} novembre 2014 et le 1^{er} novembre 2015

Demierre	Paul	25.11.2014
Monney	Robert	14.09.2015

Nous présentons toute notre sympathie aux familles touchées par ces décès

Majorité civique en 2015

Jaquier	Robin	17.07.1997
Ouvrard	Chloé	24.01.1997
Rigolet	Elisa	25.10.1997
Ruffier	Benjamin	30.01.1997

Sentier des Fées

Il paraît que le dragon va s'installer ici... oui, oui je l'ai entendu! C'est en tout cas ce qui se murmure dans la forêt. Les oiseaux, les hérissons et mêmes les écureuils en ont parlé avant de s'endormir. Moi je peux vous dire... C'est vrai! Ce n'est plus tout à fait un secret, je suis tombée amoureuse du dragon vert à écailles bleues. Eh oui, ça arrive aussi aux fées... Je sais bien que Petit Pois se sent un peu délaissé, mais quand il rencontrera une chérie, il saura ce que c'est qu'être en Amour...



Le décret

Puisque je vous parle de Petit Pois, je peux vous annoncer une bonne nouvelle: il a passé le premier niveau de «peintre spécialisé des champignons et mousses». Son examen a duré une semaine durant laquelle il a dû proposer de nouvelles couleurs pour les champignons et des formes inventées pour les mousses. Il s'en est bien sorti! 97 sur 100 points, c'est très bien! Maintenant, il prépare le deuxième niveau «peintre des fleurs, des arbres et des saisons». Il a ainsi 5 niveaux à atteindre avant de devenir «artiste féérique de la vie et des étoiles». Je vous dirai au fur et à mesure où il en est. En tout cas, il travaille beaucoup et peint très souvent.

Cette année, nous préparons le symposium féérique qui aura lieu en 2016 dans la forêt de Chapelle. C'est compliqué, mais nous arrivons gentiment à la fin des inscriptions et nous allons enfin pouvoir organiser la venue de tous ces lutins, fées, farfadets, sorcières et autres enchanteurs. Ce sera une superbe fête et un grand moment. Même la fée Carabosse sera là!

Il faut que je vous raconte. L'été dernier, des enfants sont venus dans la forêt, pour se promener et jouer. Nous les fées, on les a écoutés et on a joué à cache-cache avec eux... sans qu'ils le sachent. Mais la reine des fées a entendu un petit garçon pleurer parce qu'il ne voyait jamais ni lutins ni farfadets. Alors, elle a réuni tout le monde et un décret a été signé par tous les habitants de la forêt. Il a été décidé que nous pourrions nous montrer de temps en temps aux enfants ou adultes que nous trouverions assez joyeux. Car il semblerait qu'il y a de moins en moins de monde qui croie en nous. Si plus personne ne savait que nous existions, et bien, nous disparaîtrions. C'est le sort du petit peuple. Nous ne pouvons vivre que si quelqu'un croit en nous.

C'est une des raisons qui a poussé la reine des fées à écrire et nous faire signer ce décret: «le décret de visibilité». Je sais que certains habitants de la forêt n'aiment pas ça, entre autre le nouveau dragon. Il faut dire que sa famille a été chassée, tuée et décimée par des humains. Alors, il en a très peur et fait de son mieux pour passer inaperçu.

Les nains non plus n'aiment pas se montrer. Mais je crois que c'est plus par principe que pour une bonne raison. Ils aiment bien râler et contester tout ce qu'on leur propose. Ils préfèrent une petite vie paisible où ils peuvent lisser leur barbe, fumer la pipe, chanter, rigoler et danser. Les changements bousculent leur train-train quotidien et c'est toujours difficile de leur faire accepter des nouveautés. Mais à force de discuter et d'argumenter, ils ont finalement été d'accord de signer cette nouvelle directive et de se montrer de temps en temps. Mais je pense que ce sera très très difficile de les voir!



quand les nains se coupent la barbe

Petit Pois n'a pas vraiment pris part à la discussion, concentré qu'il était à essayer de peindre la scène. La reine des fées lui avait demandé un tableau pour immortaliser (et cela veut dire pour très longtemps) cette réunion et cette signature très importante. Il était avec la langue repliée sur le côté de la bouche, les yeux plissés avec tous ses pinceaux et couleurs autour de lui. Je me demande s'il s'est peint lui-même sur ce tableau... Ce serait rigolo.

Melapala n'a pas non plus sauté de joie à l'annonce de cette décision. En même temps, elle sait ce qui se passerait si on nous oubliait, alors elle a aussi signé.

Quant à moi, je trouve que la reine des fées a pris une décision très sage. C'était courageux de sa part de réunir tout le monde pour en parler plutôt que de décider seule et de faire appliquer sa loi. Je pense que ses arguments étaient justes et je suis fière de l'avoir comme reine dans notre forêt, car je sais qu'elle fait toujours tout pour le bien de tous et de chacun. C'est une très bonne reine et j'aimerais bien devenir aussi sage qu'elle quand je serai aussi âgée qu'elle. Mais pour l'instant je me réjouis de pouvoir montrer ma frimousse à tous les joyeux de la région!

A très bientôt donc!



AVIS IMPORTANT POUR TOI !

Tu es un fada de ski ou tu veux t'améliorer en sport de glisse? Tu aimes la neige, la rigolade et la bonne ambiance?

C'est justement ce que nous te proposons! Des bons moments entre copains, apprendre à skier avec des moniteurs sympas et super motivés ainsi que des cours variés et à ton niveau.

Tous les moniteurs t'attendent déjà, skis aux pieds, alors inscris-toi vite!

Qui, quoi, comment?

Combien ça coûte ?

- ❖ La cotisation annuelle est de 60.-
- ❖ 4 sorties sont prévues, avec déplacement en car, à 20.- la journée
- ❖ Pour finir la saison en beauté, le week-end à Zinal, à 90.-

C'est quand ?

Les sorties :

- ❖ Les 9 et 16 janvier
- ❖ Les 13 et 20 février

Le week-end à Zinal :

- ❖ Le week-end du 27 - 28 février.

Pour plus d'informations : Damien Menoud (Président), 079/582.65.91 ou damien.menoud@gmail.com



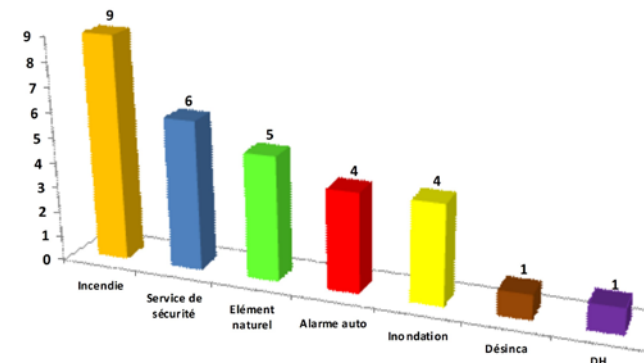
Bénichon de Thai

CSPI GLÂNE-SUD

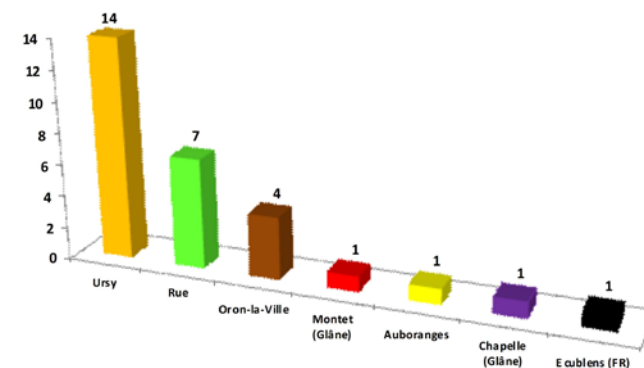


Interventions 2015, par type d'intervention

Le nombre total d'interventions, arrêté au 31.10.2015 s'est élevé à 30, y compris 6 prestations au profit des sociétés locales pour la sécurité de leur manifestation. Le nombre d'incendies par rapport au total des interventions est relativement élevé. Un feu d'appartement à Ursy, dans un locatif, s'est heureusement bien terminé. A noter que 2015 a été plutôt calme au niveau des événements naturels, comparé à la période 2012-2014.



Interventions 2015, par commune



STATISTIQUES 2015

Les trains feu par typologie

	CSPI GLÂNE-SUD		CENTRE DE RENFORT		POLICE		AMBULANCE	
	Véhicules	Hommes	Véhicules	Hommes	Véhicules	Hommes	Véhicules	Hommes
Incendie confirmé (ferme)	3	30 - 35	4 - 5	20 - 25	1 - 2	2 - 4	1	2
Incendie confirmé (appartement)	3	15 - 20	3 - 4	12	1	2	1	2
Incendie (broussaille, cheminée)	2 - 3	9 - 12	3 - 4	12	1	2	-	-
Alarme automatique Feu	2 - 3	9 - 12	3	8 - 12	-	-	-	-
Sauvetage	1	4 - 6	2	4 - 8	-	-	1	2
Désincarcération	2	4 - 6	2	8 - 12	1 - 2	2 - 4	1 - 2	2 - 4
Brancardage	1	4 - 6	-	-	-	-	1	2
Défense hydrocarbures	1	2 - 3	2	4 - 8	1	2	-	-
Alarme chimique	2	5 - 10	2	5 - 10	1 - 2	2 - 4	1	2
Inondation	1	4 - 8	-	-	-	-	-	-
Éléments naturels (petit)	1	4 - 8	-	-	-	-	-	-
Éléments naturels (grand)	2 - 3	15 - 20	-	-	-	-	-	-

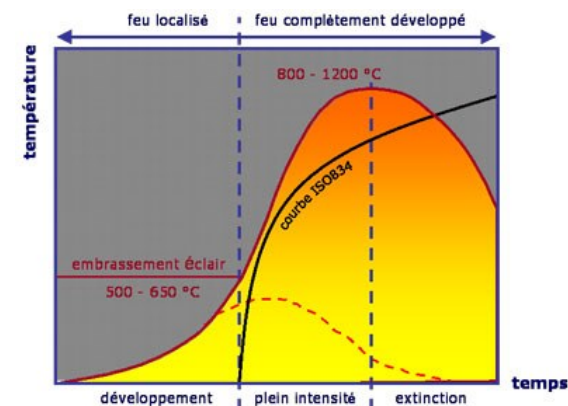
L'incendie est l'événement qui déclenche le plus de personnel et de moyens. La perte de temps est irrémédiable et ne permet plus de lutter efficacement contre l'incendie. C'est la raison de l'engagement d'autant de moyens.

Les autres interventions nécessitent beaucoup moins de personnel et de moyens. D'autre part, les autres partenaires ne prennent pas toujours part à l'intervention. Chacun intervient selon sa spécificité.

Pourquoi autant de moyens, aussi vite ?

Nombre de fois, à notre arrivée, nous avons été interpellés, apostrophés, concernant le déploiement de moyens, principalement lors d'un incendie. Quelle est la raison de l'envoi d'autant de moyens, aussi rapidement ? Ne pourrait-on pas évaluer, en envoyant un seul homme ? Ne faudrait-il pas attendre la confirmation de l'incendie avant de déclencher de tels moyens ? C'est la question à laquelle nous allons tenter de répondre, et vous éclairer sur la raison pour laquelle il est vital que la réaction soit aussi rapide et proportionnée que possible.

Courbe de développement du feu



Lorsque nous analysons la courbe de développement du feu, on constate que plus le temps passe, plus le feu prend de l'ampleur. C'est également valable pour une personne restée coincée dans un appartement. Plus le temps passe, moins ses chances de survie sont grandes.

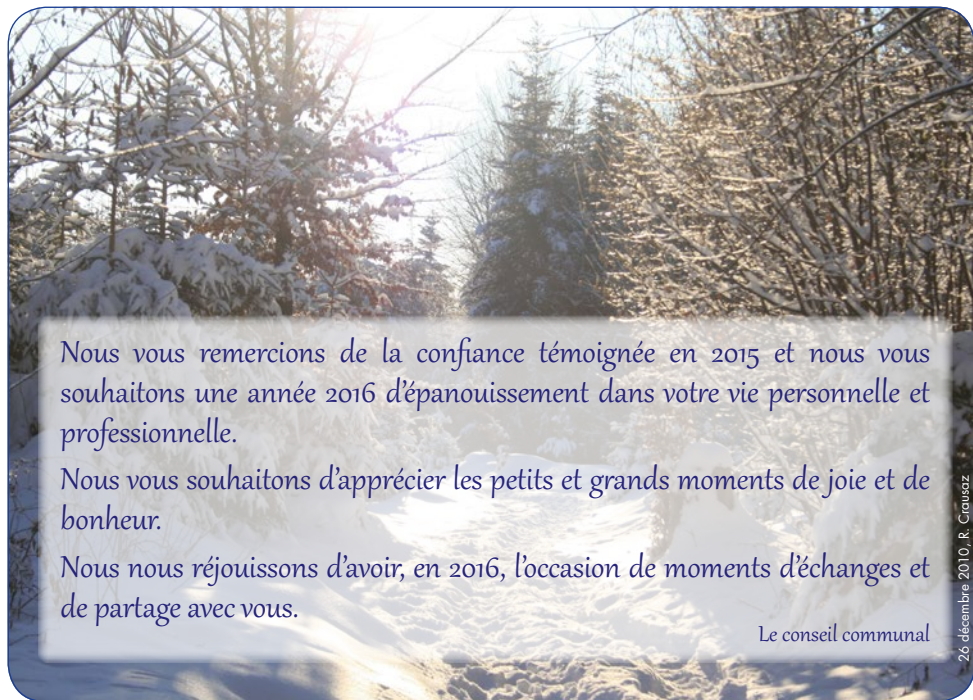
Dès lors, la lutte contre le temps est vitale, et c'est la raison pour laquelle, en cas d'incendie, d'importants moyens sont mis en œuvre rapidement.

Les incendies d'aujourd'hui se combattent en allant, autant que faire se peut, au contact du feu, afin de sauver des vies d'une part, et d'éviter les dégâts d'eau d'autre part. Pour pouvoir le pénétrer, et avoir une chance de l'éteindre, l'incendie ne doit pas avoir trop d'ampleur, auquel cas il faut « inonder » la bâtisse pour éteindre, ce qui entraîne une longue intervention et des dégâts importants.

Lorsque le feu est combattu rapidement, en l'attaquant depuis l'intérieur, des vies peuvent être sauvées, et les dégâts sont faibles. D'autre part, l'intervention est rapide, ce qui entraîne, par analogie, une économie financière.

Pour ce faire, il faut aussitôt que l'alarme est donnée et le plus rapidement possible, autant de moyens que possible pour combattre l'incendie. Ces moyens doivent arriver sur site dans un délai de 10 à 15 minutes maximum. L'effectif doit être assez important pour adopter une tactique offensive, avec des porteurs d'appareils respiratoires et attaquer le feu de l'intérieur. Si le délai se prolonge, il ne sera plus possible de le contenir.

C'est la raison pour laquelle, sur un incendie, beaucoup de moyens et d'hommes sont alarmés en première priorité, c'est ce qui nous permet de sauver des vies et des bâtiments. Il se pourrait que ce soit votre vie, votre bâtiment et c'est la raison fondamentale de notre action. La perte de temps condamne irrémédiablement les personnes et les biens, au-delà d'un délai de 10 à 15 minutes.



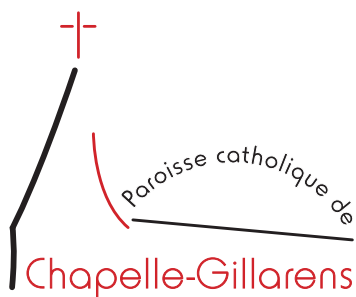
Nous vous remercions de la confiance témoignée en 2015 et nous vous souhaitons une année 2016 d'épanouissement dans votre vie personnelle et professionnelle.

Nous vous souhaitons d'apprécier les petits et grands moments de joie et de bonheur.

Nous nous réjouissons d'avoir, en 2016, l'occasion de moments d'échanges et de partage avec vous.

Le conseil communal

26 décembre 2010, R. Crausaz



La paroisse catholique de
Chapelle-Gillarens

recherche

un organiste

pour l'animation des offices religieux et l'accompagnement du chœur mixte de Chapelle-Gillarens.

Les prestations ont lieu le samedi soir ou le dimanche, lors des fêtes religieuses, enterrements, mariages et concerts.

La possibilité de se former à cette nouvelle fonction musicale est offerte.

Informations et renseignements chez
M. Sylvain Périsset au 079 634 60 48.

